



### BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 34

OCTOBRE ∞ NOVEMBRE ∞ DECEMBRE 2007

- ◆ CONSEILS MUNICIPAUX DES 12 ET 26 SEPTEMBRE ET DU 24 OCTOBRE 2007
- ◆ INFORMATIONS DIVERSES
- ◆ ASSOCIATIONS DE CUNAC
- ◆ UN PEU D'HISTOIRE
- ◆ MANIFESTATIONS



*L'information en permanence sur [www.cunac.fr](http://www.cunac.fr)*

*Monsieur le Maire et l'équipe municipale  
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année*

#### CONSEIL DU 12 SEPTEMBRE 2007

##### ➤ MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA CATEGORIE C

Le Conseil approuve la modification du tableau des effectifs de la catégorie C consécutive au remplacement d'un agent territorial parti en retraite par un nouvel agent territorial spécialisé de 2<sup>ème</sup> classe, échelle 3.

##### ➤ MODIFICATION D'UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE)

Le Conseil se prononce en faveur de la modification de la durée hebdomadaire de travail d'un agent d'entretien des locaux communaux, rendue nécessaire par une nouvelle organisation des services. Son temps de travail est porté de 20 à 25 heures hebdomadaires.

## ➡ DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRIMITIF 2007

Monsieur le Maire propose les décisions suivantes :

➔ programme « *locations mobilières* » : rajouter 3 000 € .

➔ programme « *honoraires de prestations d'ingénierie publique* » : rajouter 600 €.

Ces sommes seront prises sur le programme « dépenses imprévues ».

➔ annulation de titres émis : annuler un titre de recette de 601,26 € qui avait été émis à tort deux fois.

Le Conseil approuve ces modifications.

## ➡ SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS

Deux nouvelles associations ayant fourni les justificatifs demandés, le Conseil donne son accord pour l'octroi de subventions à l'association du surgélateur collectif et à la coopérative scolaire.

## ➡ ASSAINISSEMENT ROUTE DE VILLEFRANCHE

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour les 3 options étudiées.

Il décide par ailleurs de retenir l'option n°1 consistant à la réalisation de l'opération d'extension selon les strictes préconisations du schéma directeur d'assainissement de la commune, jusqu'à hauteur du n° 60, et donc sans les extensions supplémentaires envisagées dans les options 2 et 3.

## ➡ ECLAIRAGE PUBLIC 2007

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer une convention de maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn (SDET) pour la réalisation des travaux prévus, dont le montant estimé s'élève à 20 000 € TTC. Le SDET prend à sa charge 50 % du montant HT.

## ➡ REFORME DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Suite à la réforme du code de l'urbanisme de décembre 2005, il convient de signer une convention avec la DDE par rapport à son intervention dans l'instruction des dossiers relatifs aux opérations d'urbanisme.

Le Conseil donne délégation à Monsieur le Maire pour signer ladite convention.

## ➡ APPROBATION DU REGLEMENT DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Ce règlement, élaboré par le groupe de travail « Déchets » de la Commission Environnement de la C2A, doit faire l'objet de l'approbation des conseils municipaux.

Il est approuvé et sera mis à disposition des usagers en mairie.

## ➡ REGLEMENTATION DE LA CANTINE ET GARDERIE SCOLAIRE

➔ **Cantine** : désormais, il est précisé au règlement que les commandes de repas doivent parvenir au secrétariat au plus tard le jeudi et pour toute la semaine qui suit. De plus, à la rubrique « tarifs », il est indiqué que le tarif est fixé par délibération du Conseil, avant le début de chaque année scolaire.

➔ **Garderie** : de même à la rubrique « tarifs », il est indiqué que le tarif est fixé par délibération du Conseil, avant le début de chaque année scolaire.

## ➡ QUESTIONS DIVERSES

### ➔ **Réhabilitation de l'immeuble Place du Mail**

La commission de sécurité doit revoir le projet lors d'une 2ème séance.

## CONSEIL DU 26 SEPTEMBRE 2007

## ➡ ATTRIBUTION DU MARCHÉ « REHABILITATION DU BATIMENT COMMUNAL »

Monsieur le Maire informe le Conseil du choix effectué par la commission d'appels d'offres concernant le marché négocié relatif à la réhabilitation de l'immeuble sinistré Place du Mail. Les entreprises suivantes ont été retenues :

➔ Lot n°1, démolition, gros œuvre, charpente bois, couverture tuiles : Entreprise BARDY pour 62 480,05 €.

➔ Lot n°2, zinguerie : Entreprise A2C 2 669,56 €.

➔ Lot n°3, menuiseries extérieures et intérieures : Entreprise ALIOUI pour 11 996,00 €.

➔ Lot n°4, plâtrerie, faux plafonds, faïence : Entreprise CHIFFRE pour 11 622,63 €.

➔ Lot n°5, plomberie, sanitaire : Entreprise A2C pour 2 413,95 €.

➔ Lot n°6, électricité, courants forts et faibles : Entreprise LAGREZE et LACROUX, 6 700,00 €.

→ Lot n°7, peinture : Entreprise TARROUX pour 2 782,10 €.

→ Lot n°8, assèchement : REY ASSECHEMENT pour 8217,50 €.  
Le montant global des travaux est de 108 881,79 € HT.

Le Conseil approuve l'attribution des marchés à ces entreprises.

## CONSEIL DU 24 OCTOBRE 2007

### ↻ CONVENTION AVEC LE CENTRE DE LOISIRS DES FRANCAS DE SAINT-JUERY

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention pour la période du 5 septembre au 31 décembre 2007. La signature de cette convention est nécessaire pour permettre la poursuite de l'accueil des enfants de la commune. Celle-ci versera au Centre de loisirs une participation de 16 € par journée-enfant, dans la limite de 100 journées-enfant pour 2007.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

### ↻ FONDS DE CONCOURS C2A

Dans sa séance du 2 octobre, le Conseil communautaire a attribué à notre commune un fonds de concours de 10 684 €. Celui-ci sera utilisé pour les équipements de l'espace associatif et pour le matériel d'entretien des espaces verts.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer les pièces nécessaires pour encaisser cette somme.

### ↻ MARCHÉ ASSAINISSEMENT ROUTE DE VILLEFRANCHE

Suite à l'appel d'offres lancé pour les travaux d'assainissement de la Route de Villefranche, 4 offres ont été reçues. Le Conseil approuve le choix de la Commission d'Appels d'Offres : le groupement d'entreprises S2TP- SAS Bénézech TP, pour un montant de 149 951 € HT. L'agence de l'eau Adour-Garonne sera sollicitée pour une subvention. Les travaux débuteront courant décembre 2007.

Par ailleurs, Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé aux riverains et les informant du résultat de leur consultation sur l'éventuelle extension du réseau.

### ↻ REFORME DE L'URBANISME

Monsieur le Maire informe le conseil des principales dispositions de la nouvelle loi sur l'urbanisme (01/10/2007) qui prévoient un transfert important des

attributions des services de l'Etat vers les collectivités locales et territoriales.

### ↻ CONVENTION ATESAT (ASSISTANCE TECHNIQUE DES SERVICES DE L'ETAT)

Suite à une erreur sur la prise en compte du nombre d'habitants de la commune pour l'attribution de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement), il y a lieu de signer une nouvelle convention qui permettra à la commune de récupérer une somme de 17 € consécutive à cette erreur.

### ↻ DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Il convient de rajouter 5 000 € au programme « Achats d'équipements ». Cette somme est prise sur le programme « Dépenses imprévues ».

### ↻ QUESTIONS DIVERSES

#### → Chantier d'insertion d'utilité sociale

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec l'association ADELIA, gestionnaire du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) en vue de confier un chantier « *Entretien du petit patrimoine* » à l'association VERSO basée à ALBI. Ce chantier aura lieu du 12 au 30 novembre. Il s'agira de la restauration du pont du Rivatou et la réfection des socles de quelques croix de plein air. Le coût pour la Mairie sera de 900 € (300 € par semaine).

→ **Réhabilitation du bâtiment communal Place du Mail** : 2 réunions de chantier ont été tenues à ce jour. Les travaux débuteront en novembre.

#### → Eglise

Une rencontre a eu lieu entre Monsieur le Maire, le Père Michel BOUSQUET et Madame Jeanne HUC, responsable du Relais paroissial. Elle a permis d'échanger sur les travaux en cours, sur les projets et préoccupations du Relais paroissial. Afin d'assurer les relations entre ce dernier et la Municipalité, Monsieur le Maire propose la nomination d'un élu référent ; Thérèse BEAUCOURT est désignée à l'unanimité.

#### → Conseil d'Ecole du 23 octobre

Alain GRIMAL en fait le compte-rendu. Les points essentiels concernent : mise à jour du règlement intérieur de l'école, réalisation des exercices de sécurité, nouvelles modalités pour la récupération des enfants par les parents aux heures de sortie de classe, fermeture du portail et des portes pendant le temps scolaire.

→ **Panneaux avec plan de la commune** : les 4 panneaux prévus, gratuits et financés par la publicité,

sont en cours de conception et devraient être livrés mi-novembre puis installés dès leur arrivée.

## INFORMATIONS DIVERSES

### ➤ JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE (filles et garçons) : recensement obligatoire à 16 ans

Les jeunes gens et jeunes filles nés en :

➔ **Octobre, novembre, décembre 1991** doivent venir se faire recenser à la Mairie, munis de leur livret de famille, **avant le 31 décembre 2007**.

➔ **Janvier, février, mars 1992** doivent venir se faire recenser à la Mairie, munis de leur livret de famille, **avant le 28 mars 2008**.

*Il est à noter que l'attestation de Recensement et le Certificat de Participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense sont nécessaires pour se présenter à tout concours, examen, permis de conduire, soumis au contrôle de l'autorité publique*

### ➤ INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



En vue des prochaines élections en 2008, les nouvelles inscriptions sur les listes électorales seront prises jusqu'au **31 décembre 2007**.

Si vous devez vous inscrire, ou si vous souhaitez modifier votre inscription, prenez d'ores et déjà contact avec le secrétariat de Mairie. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

### ➤ ELECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES

Elles auront lieu les dimanches 9 (1<sup>er</sup> tour) et 16 mars 2008 (2<sup>ème</sup> tour).

### ➤ SECRETARIAT DE MAIRIE : horaires d'ouverture de fin d'année

Le secrétariat de la Mairie sera :

☞ fermé le lundi 24 décembre 2007.

☞ ouvert aux heures habituelles le lundi 31 décembre 2007.

☞ ouvert uniquement l'après-midi le mercredi 2, jeudi 3 et vendredi 4 janvier 2008.

### ➤ RENTRÉE SCOLAIRE 2008-2009

En vue de l'inscription éventuelle de leur(s) enfant(s) à l'école de Cunac l'année prochaine, les parents doivent s'adresser dès à



présent au secrétariat de Mairie pour remplir une fiche de pré inscription.

☎ 05 63 55 13 93

### ➤ ECOLE DES METIERS – Centre de formation d'apprentis

Située Route des Templiers à Cunac, l'Ecole des Métiers a ouvert ses portes à la rentrée 2006. Elle offre deux services, en périodes scolaires :

➔ **un restaurant d'application**, ouvert du lundi au vendredi pour le repas de midi.

⇒ Tarif : 12 € (sauf le mardi 14 €) comprenant apéritif, entrée, plat principal, dessert, vin et café compris.

⇒ Réservation : 05 63 48 43 53 (une semaine à l'avance).

➔ **un salon de coiffure** : coupe, brushing, permanente, ...

⇒ Tarif : participation selon les prestations.

⇒ Réservation : 05 63 48 43 50 (deux semaines à l'avance).

Pour tout renseignement : 05 63 48 43 60

### ➤ TRANSPORTS URBAINS

➔ **Circuit 803 : desserte du Collège du Saut de Sabo (Saint-Juéry)**

Depuis un an, la compétence « Transports scolaires » est assurée par la C2A. Le circuit 803



assure le transport des collégiens de Cunac à Saint-Juéry. Les lycées d'Albi sont desservis par la Ligne E1 du réseau Albibus.

➔ **Réseau ALBIBUS desservant Cunac : horaires de la Ligne E1** (dépliants disponibles à la Mairie)

⇒ Du lundi au vendredi, pendant les périodes scolaires

CUNAC-ALBI. Départ Place de la Grèze.  
7h10 // 13h12 // 17h40 // 18h45

ALBI-CUNAC. Départ Lices Pompidou  
12h07 // 17h05 // 18h10

⇒ Le samedi et pendant les vacances scolaires  
CUNAC-ALBI. Départ Place de la Grèze  
7h10 // 13h08 // 17h45

ALBI-CUNAC. Départ Lices Pompidou  
12h15 // 17h10

⇒ Pas de bus dimanches et jours fériés.

➔ **Transports au marché de Saint-Juéry le jeudi matin** : renseignements à la Mairie

➔ **T.P.M.R.** : minibus aménagé pour les personnes à mobilité réduite. Renseignements : 05 63 38 15 66

→ **Autres transports** : ligne régionale Millau-Albi-Millau (D 999).

### ↻ ABATTEMENT DE LA TAXE D'HABITATION POUR LES HANDICAPES OU INVALIDES

Le 25 avril 2007, le Conseil municipal de Cunac a délibéré en faveur de cet abattement. Afin de pouvoir en bénéficier au titre de l'année 2008, les personnes concernées doivent adresser au service des Impôts, **avant le 1er janvier 2008**, une déclaration justifiant de leur situation.

L'imprimé à remplir et sa notice peuvent être obtenus

→ soit à la Mairie,

→ soit au Centre des Impôts d'Albi (par téléphone ou courrier),

→ soit sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

### ↻ INAUGURATION DE L'ESPACE ASSOCIATIF

En présence de personnalités locales et des Cunacois, la municipalité avec les associations communales a inauguré, le 15 septembre dernier, ce nouvel équipement, appartenant à l'Espace Sportif et Associatif Georges Cabot, situé Place de la Grèze.

La plupart des associations avaient réalisé des panneaux pour montrer leurs activités : ADMR Cambon-Cunac, Foyer laïque, Association des Contrôleurs de Manifestations Sportives (qui a aussi guidé les visiteurs et veillé avec efficacité au bon déroulement de l'évènement), Basket-club Cunac-Lescure, Cunac Gym, Loisirs Créatifs Cunacois, Union Sportive Cunacoise section danse et section foot, Comité d'Animation de Cunac. Quant à l'association Flash' Back, elle a animé avec brio les différentes étapes de la manifestation, sur des airs et rythmes des années 70.



### ↻ PRESERVATION DES ZONES HUMIDES DU TARN

Le réseau SAGNE, programme soutenu par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, la Région Midi-Pyrénées, le Ministère de l'Ecologie, l'Europe et le département du Tarn, est un outil pour préserver les zones humides du Tarn, telles que tourbières, prairies ou bois humides, sources, mares ou ruisseaux. Le réseau SAGNE consiste en un service de conseils techniques gratuits pour les collectivités territoriales mais aussi pour les particuliers. Il peut les aider à trouver des

solutions pour bien gérer ces milieux naturels, réservoirs de biodiversité.

Pour plus d'information ☎ 05 63 73 09 26

### ↻ « CHEMIN DES DEUX VALLONS » à Cunac

Ouvert à l'été 2007, dans le cadre du nouveau réseau « Balades en Albigeois » de la C2A, cet itinéraire balisé de 10,6 km a son charme en toute saison. Il comporte 8 petites côtes et les descentes correspondantes, ce qui représente un dénivelé approximatif de 220 mètres. La fiche de l'itinéraire est disponible sur le site [www.cunac.fr](http://www.cunac.fr) ou à la Mairie.

Les fiches des 7 autres itinéraires du réseau, disponibles aussi à la Mairie ou téléchargeables sur le site de la C2A ([www.grand-albigeois.fr](http://www.grand-albigeois.fr)) concernent :

→ Saliès : « Lou Saliessol » - 6,2 km.

→ Rouffiac : « Circuit du Puech de Mourens » - 9,5 km.

→ Fréjairolles : « Chemin de la Gagne » - 10 km.

→ Cambon d'Albi : « Sentier du Moulin » - 3,8 km.

→ Saint-Juéry : « Les chemins de Bellevue » - 11 km.

→ Albi : « Circuit de Lasbordes » - 5,9 km.

→ Albi : « Boucle du Gô » - 2,3 km.

### ↻ CIVISME

#### → Végétaux gênants dépassant sur la voie publique

Pour des raisons de sécurité, il est du plus grand intérêt que les usagers disposent de tout le passage et de la meilleure visibilité possible sur les voies publiques, en particulier à proximité de croisements, virages ou point dangereux. Pour cela, il convient que les propriétaires riverains des voies publiques suppriment les branches ou plantations gênantes dépassant sur la voie publique, de manière à :

⇒ réaliser des conditions de vue et de passage satisfaisantes,

⇒ ne pas cacher les panneaux de signalisation routière,

⇒ ne pas gêner le passage des bennes à ordures ménagères,

⇒ faciliter le croisement des véhicules.

## → Eaux usées

Les eaux usées comportent les eaux des WC (eaux vannes), de cuisines, salles de bain, machines à laver et éviers. Ces eaux doivent contenir le moins possible de graisses, déchets de cuisine, produits chimiques ou corps étrangers solides tels que coton, lingettes, tampons, protections ou autres auxiliaires d'hygiène. Tous ces solides coincent régulièrement les pompes de relevage de Cunac, que les employés communaux doivent nettoyer deux fois par semaine, sous peine de pannes fréquentes et onéreuses. Ces déchets doivent donc impérativement être, soit joints aux ordures ménagères, soit apportés en déchetterie (graisses, produits chimiques).

## ↪ FETE DE NOËL



La veillée et la messe de Noël auront lieu le lundi 24 décembre à 21 h à l'église de Cunac. Les enfants du catéchisme y participeront activement et toutes les familles y seront chaleureusement accueillies.

Pour toute information : Jeanne HUC

☎ 05 63 78 94 50

## ASSOCIATIONS DE CUNAC

### ASSOCIATION DES CONTROLEURS DE MANIFESTATIONS SPORTIVES. ACMS

Président : Pierre LOUAPRE

☎ 05.63.55 05 74 ou 06.11.91.62.89

↪ *Le but est de mettre du personnel, de jour comme de nuit, à la disposition des associations, des clubs sportifs et assimilés, bienfaiteurs de l'ACMS, pour gérer l'accueil, le contrôle des concurrents et des spectateurs lors de manifestations.*

### AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

ADMR Cambon-Cunac

Président : Christian SABATHIER

☎ 05 63 55 00 26

↪ *Aide ménagère, service mandataire, service travailleuse familiale.*

### ASSOCIATION FRANCE-CENTRAFRIQUE (Urgence Hôpital de Berbérati)

Président : José HERNANDEZ

☎ 05 63 45 29 59

↪ *Collecte de médicaments, de matériel médical et d'hygiène sur la zone de Cunac, Cambon, St Juéry, Mouzieys-Teulet, Villefranche d'Albigeois, Albi, et auprès du CHRU de Strasbourg. Nous récupérons également du matériel médical de réforme auprès de l'Association " les amoureux du désert " à Nantes.*

### ASSOCIATION CRAPAHUTS VALLEE DU TARN

Président : Dominique CASTAN

☎ 05 63 78 81 30

↪ *Randonnée véhicules tous terrains.*

### ASSOCIATION DE GESTION DU SURGELATEUR

Président : Christian SABATHIER

☎ 05 63 55 00 26

### ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Présidente : Annie MAS

☎ 05 63 45 04 20

### ASSOCIATION FOYER LAÏQUE D'EDUCATION PERMANENTE

Président : Dominique SALVIGNOL

☎ 05 63 45 90 61 ou 06 63 60 91 83

↪ *Théâtre (répertoire français et occitan) à partir de 11 ans.*

↪ *Volley adulte.*

↪ *Tennis : leçons pour les jeunes de 9 à 16 ans.*

↪ *Randonnées pédestres ouvertes à tous.*

↪ *Badminton.*

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Présidente : Virginie BRUEL

☎ 05 63 78 99 45

↪ *Animation sur les temps forts des enfants scolarisés.*

### ASSOCIATION DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES DE SAINT-JUERY/CUNAC (ARPA)

Présidente : Monique BORELLO

☎ 05 63 53 14 84

↪ *Chorale, bals, belote, loto, sorties, repas, marche.*

### CAMBON-CUNAC OLYMPIQUE XV

Président : Robert JANY

☎ 05 63 53 02 20

↪ *Pratique du rugby.*

### BASKET CLUB CUNAC LESCURE (BCCL)

Président : Robert GOURC

☎ 05 63 45 27 90

↪ *Pratique du basket.*

### COMITE D'ANIMATION DE CUNAC

Président : Jean-Pierre TRESSIERES

☎ 05 63 45 94 54 ou 05 63 45 26 24

↪ *Festivités, animations diverses.*

### CUNAC GYM

Présidente : Isabelle REDON

☎ 05 63 78 98 22

↪ *Step, L.I.A., relaxation, abdos fessiers, renforcement musculaire, F.A.C., gym tonic.*

### DIANE CUNACOISE

Vice-Président : Michel RODRIGUEZ

☎ 05 63 45 30 14

🔄 Chasse Cunac // Saint-Juéry.

### FLASH'BACK

Président : Pierre FARENC

☎ 05 63 45 30 49

🔄 Animations musicales.

### L'ILE AUX ENFANTS

Présidente : Mme AUGE

☎ 05 63 49 79 56

🔄 Cette association a pour vocation de permettre aux assistantes maternelles de se retrouver pour échanger, s'informer, organiser des activités pour les enfants qu'elles accueillent.

### LOISIRS CREATIFS CUNACOIS

Présidente : Dominique BAUX

☎ 05 63 45 33 30

🔄 Créations manuelles diverses.

### SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE CUNAC-CAMBON

Président : Yvon DELECOULS

☎ 05 63 53 02 33

### UNION SPORTIVE CUNACOISE

Président : Mathieu ESTEVE

☎ 06 22 52 55 53

🔄 Responsables danse enfants

Audrey de LAPANOUSE

☎ 06 03 92 12 48

🔄 Responsable du football

Mathieu ESTEVE

☎ 06 22 52 55 53

## UN PEU D'HISTOIRE

### Renommée des vins de Cunac en Anjou au XVIII<sup>ème</sup> siècle

Extraits de l'ouvrage de l'Abbé Henri GRAULE, *Histoire de Lescure*, 1885.



En 1766, les comtes de Lescure s'étaient fixés par mariage au château de Clisson, près de Bressuire en Anjou. Ils ne voulaient d'autres vins que de Cunac et firent partager leur goût pour ce vin à tout leur voisinage. Ils se le faisaient expédier par leur régisseur, Mr Tapiès :

« Il expédia à Mme de Lescure, au château de Clisson en Anjou, douze barriques de vin de Cunac. Ce vin devait se transporter à Gaillac. On l'expédiait par le Tarn et la Garonne jusqu'à Bordeaux ; puis par mer jusqu'à Nantes, et de là à Clisson. Comme le vin de Cunac avait une bonne réputation pour son bouquet et sa liqueur, tous les ans, Mme Agathe de Sauvestre, veuve de Lescure, se faisait envoyer une certaine quantité de ce vin, qu'elle

cédait en partie à sa famille et aux amis ».

En 1770, le marquis de Lescure épouse à 23 ans la fille du comte de Sommièvre. « Au repas de noce, on but du vin albigeois, du Cunac, que l'on trouva excellent ; et les parents et les amis prièrent le jeune marquis de Lescure de leur en procurer, ce qu'il fit avec bonheur. Il écrivit à son régisseur de lui en expédier trente-neuf barriques... »

« Le vin de Cunac avait du succès en Poitou ; dans deux ans, Mr. Tapiès en avait envoyé 96 barriques à Mme de Lescure, des fromages de Roquefort et plusieurs couvertures de coton. Du chanvre et du lin qu'on récoltait, la marquise donnait l'ordre d'en faire du linge... »

« Pour bien traiter ses hôtes, le marquis de Lescure avait acheté du vieux Cunac... »

« Dans la lettre que Louis-Marie-Joseph de Lescure écrivait à Mr. Tapiès, il le pria de faire mettre en bouteille le vin vieux de Cunac et d'envoyer à Mme de Lescure à Clisson vingt-sept barriques de vin de l'année, mais toujours du cru de Cunac... »



Note : 1 barrique équivaut à un tonneau d'environ 200 litres.

## M A N I F E S T A T I O N S : décembre 2007 à mars 2008

Date et heure	Description	Lieu	Organisateur
Samedi 8 décembre à 20 h 30	Belote	Salle des Fêtes	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 9 décembre de 9 h à 17h	Marché de Noël	Salle des Fêtes	Loisirs Créatifs Cunacois
Samedi 15 décembre à 20 h30	Loto	Salle des Fêtes	Ecole de Cunac et APE
Samedi 22 décembre à 20 h 30	Belote	Salle des Fêtes	Comité d'Animation de Cunac
Lundi 31 décembre à 20 h 30	Réveillon	Salle des Fêtes	Comité d'Animation de Cunac
Samedi 5 janvier 2008 à 20 h 30	Belote	Salle des Fêtes	Comité d'Animation de Cunac
Samedi 12 janvier à 20 h 45	Soirée de Solidarité animée par les chorales: <i>los Cansounaires (d'Albi)</i> et <i>les Mirliflores (de Fréjairolles)</i> → au profit de l'hôpital public de Berbérati en République Centrafricaine	Salle des Fêtes (entré libre)	Association France Centrafrique
Dimanche 13 janvier à 11 h 30	Cérémonie des voeux	Salle des Fêtes	Le Maire et le Conseil municipal
Samedi 19 janvier à 20 h 30	Belote	Salle des Fêtes	Comité d'Animation de Cunac
Samedi 2 et 16 février à 20 h 30			
Samedi 9 février à 20 h 30	Loto	Salle des Fêtes	ADMR
Samedi 23 février à 20 h 30	Bodega	Salle des Fêtes	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 2 mars à 14 h	Loto	Salle des Fêtes	ARPA
Samedi 1 <sup>er</sup> , 15 et 29 mars à 20 h 30	Belote	Salle des Fêtes	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 9 mars 2008	Elections municipales 1 <sup>er</sup> tour et élections cantonales	Salle des Fêtes	
Samedi 15 mars à 20 h 30	Belote	Salle des Fêtes	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 16 mars 2008	Elections municipales 2 <sup>e</sup> tour	Salle des Fêtes	
Samedi 29 mars à 20 h 30	Belote	Salle des Fêtes	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 30 mars à 12 h	Repas	Salle des Fêtes	ARPA

### P R O C H A I N S C O N S E I L S M U N I C I P A U X (séance à 20 H 30)

Mercredi 28 novembre 2007

Mercredi 19 décembre 2007

Mercredi 23 janvier 2008

Mercredi 27 février 2008

**Publication trimestrielle de la Commune de Cunac**

10 Grand'Rue - Tél. 05 63 55 13 93 – E-Mail : [mairie.cunac@cunac.fr](mailto:mairie.cunac@cunac.fr)

Directeur de la publication : Jean-Claude de Lapanouse

Rédaction et mise en page: Commission Relations Publiques et Communication

Impression : Mairie de Cunac – Décembre 2007

Tirage : 500 exemplaires

